

Dossier de presse Chlordécone

Conférence de presse lundi 23 octobre 2023

- à 11 heures -

Au siège de la confédération CGT

(263 rue de Paris - Montreuil)

Salle de l'UFSE (noyau B) - Etage : 3ième



Manifestation : samedi 28 octobre à Paris

14 heures - Place de la Nation

en soutien aux mobilisations

qui se dérouleront en Martinique du 22 au 28 octobre 2023

Appelée par :

- **syndicats** : CGT - Union syndicale Solidaires - CNT - FSU (Fédération syndicale unitaire) - Confédération paysanne - Solidaires Guadeloupe

- **associations** : C-O10 Mai (Comité d'organisation du 10 mai) - Réseau Eco Syndicaliste (RES) - ATTAC - LP-U, (Ligue Panafricaine-Umoja) - Fondation Copernic - MIR France (Mouvement International pour les Réparations) - MJKF (Mouvement des Jeunes Kanaks de France) - Collectif Jistis pou Klodo - CSP75 (Coordination 75 des Sans-Papiers) de la CISP (Coalition Internationale des Sans-Papiers et Migrants) et de DIEL (Droits Ici Et Là-bas) - Pour une Ecologie Populaire et Sociale (PEPS) - Collectif des Luites Sociales et Environnementales (CLSE) - Collectif Vietnam-Dioxine (CVD) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Observatoire Terre-Monde (OTM)...

- **médias** : Radio Dôobôot FPP - Radio Tanbou Manmay Lévé FPP

Octobre 2023, mobilisation :

en Martinique...



**SIMENN MATINIK DOUBOUT
NOU KA GAOULE KONT CHLORDECONE !!
DU 22 AU 28 OCTOBRE 2023**

DECLARATION

Les belles paroles et les mesurette de l'État n'y changent rien : le "non-lieu " et les attermoiments du gouvernement ne passent pas ! Colère, indignation, détermination, exigence de respect restent intactes dans le peuple.

La mobilisation multiforme des dernières années garde un potentiel considérable ! Mouvement social et élu.e.s politiques de diverses tendances et instances proclament leur volonté d'agir en front de refus contre le non-lieu, contre le caractère dérisoire des plans gouvernementaux, contre l'inertie méprisante des Pollueurs qui doivent payer !

De partout monte l'exigence de justice et de réparation.

Ce non-lieu, déjà contesté devant les tribunaux par les avocats des parties civiles, n'est nullement définitif et toutes les voies pour obtenir justice et réparation seront exploitées, y compris sur le plan international.

La revendication d'une véritable loi programme par laquelle l'Etat français s'engage clairement et de manière concrète à mettre effectivement en œuvre les réparations à la hauteur du crime, de l'écocide et des dégâts qu'il a causés est aujourd'hui générale.

Les organisations soussignées lancent le Gaoulé "Simenn Matinik Doubout" comme moment fort dans la bataille commune pour la justice et les réparations. Cette initiative est ouverte à toutes les forces et à toutes les personnes qui se reconnaissent dans ses objectifs et sa volonté d'agir.

Elle invite toutes les combattantes, tous les combattants de cette juste cause à s'engager dans toutes les étapes de la mobilisation conduisant à la Simenn Matinik Doubout des 22 au 28 octobre 2023.

Cet appel, au-delà des forces sociales et politiques, s'adresse à toutes les organisations, culturelles, religieuses, sportives, humanitaires et à toutes les citoyennes, à tous les citoyens de notre pays épris de justice et soucieux de défendre les intérêts des générations actuelles et futures.

Nous nous retrouverons au coude à coude avec la Guadeloupe engagée dans le même combat et appelons les Antillais.es de la diaspora et toutes les forces progressistes et humanistes en France et au-delà à soutenir notre combat pour la vie.

Ouvrières et ouvriers agricoles, jeunes et personnes âgées, marins pêcheurs, paysans, aquaculteurs, artistes, employés, chômeurs, population en général, Nou Tout Konsèrné !

AN NOU DOUBOUT !! AN NOU GAOULE !!

...et à Paris !

AUX ANTILLES :

Chlordécone : vérité et réparations !

Le chlordécone, insecticide interdit depuis 1975 aux États-Unis, n'a jamais été utilisé en France hexagonale mais a été utilisé aux Antilles au moins jusqu'en 1994 dans les plantations de bananes, et a empoisonné toute la population antillaise, qu'elle vive en Guadeloupe, en Martinique ou ailleurs du fait de déplacements forcés.

Ce pesticide a aussi pollué les terres, et donc la production agricole, la mer, l'eau et, ce, pour plusieurs siècles !

A l'évidence, l'Etat français a laissé faire en soutenant explicitement le lobby des planteurs, rendant malades notamment trop de travailleuses et travailleurs alors que la dangerosité du chlordécone était établie depuis des dizaines d'années. Ce sont des familles entières qui ont été contaminées. Outre les maladies, nous déplorons et dénonçons un nombre important de décès.

Suite à des dépôts de plaintes, le non-lieu rendu par la Cour d'appel de Paris début 2023 démontre une nouvelle fois les injustices et discriminations subies par le peuple antillais. Pour nos organisations, il s'agit bien d'un empoisonnement destructeur de biens et de ressources naturelles pour faire de la surproduction de bananes de manière attentatoire à la santé des populations ; une surproduction qui s'est faite au détriment de l'autosuffisance alimentaire.

Au-delà de cette décision de justice qui exonère des responsabilités politiques de celles et ceux qui gouvernaient, elle ne veut surtout pas condamner les responsables de cet empoisonnement à grande échelle.

C'est pourquoi les organisations syndicales, associatives et politiques des Antilles continuent de se mobiliser pour obtenir de véritables avancées et investissements pour réparer tous les dégâts sanitaires, humains, économiques et sociaux.

Ainsi, du 22 au 28 octobre, plus de trente organisations syndicales, associatives et politiques de la Martinique organisent une semaine de mobilisations avec comme point d'orgue une grande manifestation le samedi 28.

Les pouvoirs publics doivent réparer ces injustices par une reconnaissance d'exposition aux pesticides. Hier comme aujourd'hui, ces mêmes pouvoirs publics doivent assurer une agriculture saine et une eau potable pour toutes et tous vivant dans ces territoires ou y étant de passage.

Nous condamnons, avec fermeté, cet empoisonnement à grande échelle de la population antillaise. Nous appelons à construire une mobilisation et un rapport de forces de haut niveau. Il s'agit, ensemble, d'obtenir la reconnaissance des responsabilités, la réparation des maux causés, le droit à la santé dans un environnement sain.

Samedi 28 octobre à Paris, à 14 heures Place de la Nation

en soutien aux mobilisations

qui se dérouleront en Martinique du 22 au 28 octobre 2023

Des siècles de pollution, ce qu'en disent des chercheurs...

En parlant du Chlordécone, Henri Vannière, chercheur, a déclaré au Sénat :

« *Cela ne bouge pas, ne se dégrade pas, ne migre pas, sauf, de façon très marginale, suffisamment pour polluer les nappes phréatiques et sauf que l'érosion peut entraîner des particules de terre et de matières organiques susceptibles de contaminer rivières, littoraux et la chaîne alimentaire de ces littoraux* ».

Ou encore, Thierry Woignier, directeur de recherche :

« *Une très faible biodégradabilité – on ne se débarrassera donc pas de cette molécule en attendant qu'elle soit dégradée par l'érosion ou par des micro-bactéries –, une très faible solubilité – elle ne peut être facilement éliminée par l'eau – et une grande affinité pour la matière organique, ce qui explique sa persistance dans les sols vingt-cinq ans après l'arrêt d'utilisation du pesticide.* ».

De fait, plus de 90 % de la population antillaise est contaminée ainsi que l'eau, les terres, les sous-sols, les rivières, la mer...



Nous voulons la vérité !

Dans le cadre des procédures judiciaires engagées, il est apparu que de nombreuses archives avaient “disparu”. Lorsque l'enquête judiciaire débute en 2008, il n'existe plus aucune trace des échanges qui se sont déroulés au sein de la commission des toxiques, sur une période de 17 ans (entre 1972 et 1989).

Pire, il est maintenant admis que dans certaines réunions de cette commission, plusieurs membres de l'Union de l'industrie des produits pesticides étaient présents et auraient même participé aux votes !

La cellule d'investigation de Radio France cite même une ancienne membre de cette commission, Isabelle Plaisant, qui affirme que lors d'une réunion consacrée au Curlone en juin 1981, “ *le président de la commission, le professeur René Truhaut, est venu nous voir pour nous alerter sur le fait que l'OMS venait de classer la chlordécone comme cancérigène possible pour l'Homme... Mon collègue du ministère de l'Environnement a même évoqué pendant cette réunion l'existence d'un rapport sur la présence de chlordécone chez les animaux en Guadeloupe.*”

Or, jusqu'à présent, la justice affirme que l'état des connaissances n'était pas suffisant au cours de cette période.

C'est la raison pour laquelle nous militons pour créer une commission indépendante (et dénommée “Vérité et réparations”) et réclamons le vote d'une loi pour réparer les différents préjudices !

Pollution de l'eau aux Antilles, L'ONU s'empare du sujet !

Le Comité des droits de l'enfant (instance de l'ONU) s'est emparé récemment de la question de l'eau, en particulier de sa pollution en Guadeloupe. Celui-ci relève que « *l'accès limité à l'eau potable et la pollution de l'eau par le chlordécone dans certaines parties des territoires d'outre-mer, en particulier en Guadeloupe, contribuent à la situation d'urgence en matière de santé publique.* ».

Peu de temps avant, l'ONU avait préconisé 4 axes à la France :

« Eliminer les interruptions de service d'eau potable en Guadeloupe, Martinique et Mayotte » ;
« Proposer des solutions d'urgence de distribution d'eau potable pour pallier à ces interruptions de service » ;

« Etablir, dans le cadre du plan Eau DOM, un plan d'intervention et de financement spécifique pour les populations non raccordées au réseau d'eau potable » ;

« Etablir des mécanismes garantissant l'abordabilité des services d'eau potable et d'assainissement. ».

Extrait du rapport de l'ONU / 2 juin 2023

(d) Provide children both in metropolitan France and overseas territories with adequate standards of living, in particular for children in Mayotte and urgently supply the population of Guadeloupe with drinking water pending the effective and complete repair of the water and sanitation systems and grant redress and compensation to all children harmed, in particular children affected by chlordecone contamination;

Traduction : Assurer un niveau de vie suffisant aux enfants de France métropolitaine et des territoires d'outre-mer, en particulier aux enfants de Mayotte et approvisionner en urgence la population guadeloupéenne en eau potable dans l'attente de la réfection effective et complète des systèmes d'eau et d'assainissement et accorder réparation et indemnisation à tous les enfants lésés, en particulier les enfants touchés par la contamination au chlordécone

Ce que nous voulons

- la prise en charge de toutes les conséquences sanitaires et médicales de la pollution ; que ce soit par la reconnaissance des maladies professionnelles en lien avec le travail mais aussi pour toute la population,
- la création d'un fonds d'indemnisation qui dépasse le strict cas des maladies professionnelles contractées avec le Chlordécone (préjudice professionnel par exemple),
- l'installation d'un nouveau réseau d'eau potable
- la dépollution de la terre et des rivières,
- des moyens budgétaires conséquents afin de développer la recherche, médicale et scientifique sur le Chlordécone,
- la création d'une commission "Vérité et réparations" indépendante des pouvoirs publics,
- un financement des mesures par les autorités publiques et par les pollueurs

(article de France Antilles - juillet 2023)

Chlordécone : la mobilisation continue contre le non-lieu

Sandrine Popincourt s.popincourt@agmedias.fr

vendredi 7 juillet 2023



Un point de situation a été fait lors de la réunion qui s'est tenue jeudi à la Maison des syndicats. Différentes thématiques ont été évoquées comme la traçabilité des aliments, l'aide aux alternatives à l'agriculture chlordéconée, le soutien pour l'achat d'équipements spécifiques, la détoxification des personnes... - SANDRINE POPINCOURT

A l'initiative d'une trentaine d'organisations, une « Simenn Matinik Doubout-Gaoulé kont Chlordécone » se tiendra du 22 au 28 octobre prochain. Les différents participants lancent un appel aux élus ainsi qu'à la population afin d'élargir la mobilisation. Objectif : interpeller le gouvernement et obtenir réparation.

«Simenn Matinik Doubout-Gaoulé kont Chlordécone » sera un grand rendez-vous au mois d'octobre prochain. C'est en tout cas la volonté des 32 organisations signataires de la manifestation. Collectifs, syndicats, mouvements politiques, avocats, organisations environnementales (voir encadré), se sont en effet associés afin de mettre en place cette action.